

L'Ére Nouvelle,

JOURNAL DU DISTRICT DES TROIS-RIVIERES.

PUBLIÉ Par une Société en Commandite.

"INDUSTRIE et PROGRES."

RÉDIGÉ Par un Comité de Collaborateurs

UNE BONNE SANTÉ POUR UN CHELIN!!!



Pilules d'Holloway.

GUÉRISON EXTRAORDINAIRE D'UNE SANTÉ RUINÉE, ESTOMAC DÉRANGÉ, INDIGESTION ET FLUX DE SANG A LA TÊTE.

Copie d'une lettre de M. John Lloyd de Eux-ween, près de Harlock, Merionethshire.

Cher Monsieur, Je saisis la première occasion pour vous informer que depuis longtemps, j'étais affligé par un étourdissement dangereux, accompagné de perte d'appétit, estomac dérangé et une santé généralement affaiblie.

Guérison miraculeuse de l'hydropisie.

Cher Monsieur, Je me crois tenu envers vous et envers le public de vous informer d'une guérison miraculeuse de cette maladie terrible, l'hydropisie; cette guérison a été effectuée avec la volonté de Dieu par vos Pilules.

Guérison infaillible pour le mal d'estomac, ainsi qu'une indigestion et des maux de tête violents.

Cher Monsieur, Je suis réjoui par une dame du nom de Thomas, récemment arrivée des Indes Occidentales, de vous informer que pendant huit ans, elle et sa famille souffraient d'une santé débilé, provenant du dérangement du foie et de l'estomac, indigestion, perte d'appétit, maux de tête violents, maux dans les côtes, faiblesse et débilité générale, ayant consulté les médecins les plus éminents de la colonie, sans résultat satisfaisant, elle se décida à avoir recours à vos Pilules inappréciables.

Cher Monsieur, Je suis réjoui par une dame du nom de Thomas, récemment arrivée des Indes Occidentales, de vous informer que pendant huit ans, elle et sa famille souffraient d'une santé débilé, provenant du dérangement du foie et de l'estomac, indigestion, perte d'appétit, maux de tête violents, maux dans les côtes, faiblesse et débilité générale, ayant consulté les médecins les plus éminents de la colonie, sans résultat satisfaisant, elle se décida à avoir recours à vos Pilules inappréciables.

Cher Monsieur, J'ai beaucoup de plaisir de vous témoigner de l'efficacité de vos médicaments. Une personne de cet endroit que je connais bien, fut affligée pendant longtemps de maux spasmodiques violents dans l'estomac et le foie, provenant de rhumes fréquents, odeur de sueur, et des effets d'une position courbée dans laquelle elle était obligée de se tenir, en faisant son ouvrage.

Cher Monsieur, J'ai beaucoup de plaisir de vous témoigner de l'efficacité de vos médicaments. Une personne de cet endroit que je connais bien, fut affligée pendant longtemps de maux spasmodiques violents dans l'estomac et le foie, provenant de rhumes fréquents, odeur de sueur, et des effets d'une position courbée dans laquelle elle était obligée de se tenir, en faisant son ouvrage.

Cher Monsieur, J'ai beaucoup de plaisir de vous témoigner de l'efficacité de vos médicaments. Une personne de cet endroit que je connais bien, fut affligée pendant longtemps de maux spasmodiques violents dans l'estomac et le foie, provenant de rhumes fréquents, odeur de sueur, et des effets d'une position courbée dans laquelle elle était obligée de se tenir, en faisant son ouvrage.

Cher Monsieur, J'ai beaucoup de plaisir de vous témoigner de l'efficacité de vos médicaments. Une personne de cet endroit que je connais bien, fut affligée pendant longtemps de maux spasmodiques violents dans l'estomac et le foie, provenant de rhumes fréquents, odeur de sueur, et des effets d'une position courbée dans laquelle elle était obligée de se tenir, en faisant son ouvrage.

Cher Monsieur, J'ai beaucoup de plaisir de vous témoigner de l'efficacité de vos médicaments. Une personne de cet endroit que je connais bien, fut affligée pendant longtemps de maux spasmodiques violents dans l'estomac et le foie, provenant de rhumes fréquents, odeur de sueur, et des effets d'une position courbée dans laquelle elle était obligée de se tenir, en faisant son ouvrage.

Cher Monsieur, J'ai beaucoup de plaisir de vous témoigner de l'efficacité de vos médicaments. Une personne de cet endroit que je connais bien, fut affligée pendant longtemps de maux spasmodiques violents dans l'estomac et le foie, provenant de rhumes fréquents, odeur de sueur, et des effets d'une position courbée dans laquelle elle était obligée de se tenir, en faisant son ouvrage.

Cher Monsieur, J'ai beaucoup de plaisir de vous témoigner de l'efficacité de vos médicaments. Une personne de cet endroit que je connais bien, fut affligée pendant longtemps de maux spasmodiques violents dans l'estomac et le foie, provenant de rhumes fréquents, odeur de sueur, et des effets d'une position courbée dans laquelle elle était obligée de se tenir, en faisant son ouvrage.

Cher Monsieur, J'ai beaucoup de plaisir de vous témoigner de l'efficacité de vos médicaments. Une personne de cet endroit que je connais bien, fut affligée pendant longtemps de maux spasmodiques violents dans l'estomac et le foie, provenant de rhumes fréquents, odeur de sueur, et des effets d'une position courbée dans laquelle elle était obligée de se tenir, en faisant son ouvrage.

Cher Monsieur, J'ai beaucoup de plaisir de vous témoigner de l'efficacité de vos médicaments. Une personne de cet endroit que je connais bien, fut affligée pendant longtemps de maux spasmodiques violents dans l'estomac et le foie, provenant de rhumes fréquents, odeur de sueur, et des effets d'une position courbée dans laquelle elle était obligée de se tenir, en faisant son ouvrage.

Cher Monsieur, J'ai beaucoup de plaisir de vous témoigner de l'efficacité de vos médicaments. Une personne de cet endroit que je connais bien, fut affligée pendant longtemps de maux spasmodiques violents dans l'estomac et le foie, provenant de rhumes fréquents, odeur de sueur, et des effets d'une position courbée dans laquelle elle était obligée de se tenir, en faisant son ouvrage.

Cher Monsieur, J'ai beaucoup de plaisir de vous témoigner de l'efficacité de vos médicaments. Une personne de cet endroit que je connais bien, fut affligée pendant longtemps de maux spasmodiques violents dans l'estomac et le foie, provenant de rhumes fréquents, odeur de sueur, et des effets d'une position courbée dans laquelle elle était obligée de se tenir, en faisant son ouvrage.

Cher Monsieur, J'ai beaucoup de plaisir de vous témoigner de l'efficacité de vos médicaments. Une personne de cet endroit que je connais bien, fut affligée pendant longtemps de maux spasmodiques violents dans l'estomac et le foie, provenant de rhumes fréquents, odeur de sueur, et des effets d'une position courbée dans laquelle elle était obligée de se tenir, en faisant son ouvrage.

Cher Monsieur, J'ai beaucoup de plaisir de vous témoigner de l'efficacité de vos médicaments. Une personne de cet endroit que je connais bien, fut affligée pendant longtemps de maux spasmodiques violents dans l'estomac et le foie, provenant de rhumes fréquents, odeur de sueur, et des effets d'une position courbée dans laquelle elle était obligée de se tenir, en faisant son ouvrage.

Cher Monsieur, J'ai beaucoup de plaisir de vous témoigner de l'efficacité de vos médicaments. Une personne de cet endroit que je connais bien, fut affligée pendant longtemps de maux spasmodiques violents dans l'estomac et le foie, provenant de rhumes fréquents, odeur de sueur, et des effets d'une position courbée dans laquelle elle était obligée de se tenir, en faisant son ouvrage.

Cher Monsieur, J'ai beaucoup de plaisir de vous témoigner de l'efficacité de vos médicaments. Une personne de cet endroit que je connais bien, fut affligée pendant longtemps de maux spasmodiques violents dans l'estomac et le foie, provenant de rhumes fréquents, odeur de sueur, et des effets d'une position courbée dans laquelle elle était obligée de se tenir, en faisant son ouvrage.

Cher Monsieur, J'ai beaucoup de plaisir de vous témoigner de l'efficacité de vos médicaments. Une personne de cet endroit que je connais bien, fut affligée pendant longtemps de maux spasmodiques violents dans l'estomac et le foie, provenant de rhumes fréquents, odeur de sueur, et des effets d'une position courbée dans laquelle elle était obligée de se tenir, en faisant son ouvrage.

Cher Monsieur, J'ai beaucoup de plaisir de vous témoigner de l'efficacité de vos médicaments. Une personne de cet endroit que je connais bien, fut affligée pendant longtemps de maux spasmodiques violents dans l'estomac et le foie, provenant de rhumes fréquents, odeur de sueur, et des effets d'une position courbée dans laquelle elle était obligée de se tenir, en faisant son ouvrage.

Cher Monsieur, J'ai beaucoup de plaisir de vous témoigner de l'efficacité de vos médicaments. Une personne de cet endroit que je connais bien, fut affligée pendant longtemps de maux spasmodiques violents dans l'estomac et le foie, provenant de rhumes fréquents, odeur de sueur, et des effets d'une position courbée dans laquelle elle était obligée de se tenir, en faisant son ouvrage.

PHARMACIE CANADIENNE, RUE NOTRE-DAME, 86.

LES sous-signés ont constamment en mains, en GROS et en DETAIL, des Drogues, médicinales, médecines à patentes, produits chimiques, parfums, bois de Senteurs, etc.

Sirops de Tempérance, tel que le sirop de Citron, de Gélémère, Salsaparille, Orange, d'Orgeat, de Vanille, de Poires, de Framboises, etc., A vendre au gallon ou à la douzaine.

C. VANFELSON, ET CIE, Pharmaciens Chimistes Montréal.

Cette célèbre colle est connue depuis longtemps en Angleterre et à Montréal, elle est propre à coller le verre, la faïence, la porcelaine, le bois, etc.

Gouttes pour le mal de dents guérissant les douleurs dans quelque seconde et ne contenant rien d'injurieux.

Pâte dentifrice d'Iris, une des meilleures préparations pour nettoyer les dents et les blanchir, aussi elle renforce les gencives.

Le célèbre Katharon de Lyon pour les cheveux. Toutes ses préparations sont à vendre en gros et en détail par C. VanFelson, et Cie Pharmaciens, 86, Rue Notre-Dame, Montréal et par notre agent M. H. Craig aux Trois-Rivières.

8 Juin 1853.

A GARD. R. & J. TURNER,

BEG to return their most sincere thanks to their friends and the public in general, for the very liberal patronage they have received, and hope by strict attention to business to merit a continuance of the same.

Three Rivers 8 June 1853.

REMERCIEMENTS. R. & J. TURNER,

PRENNENT la liberté de remercier cordialement leurs amis et le public en général du patronage qu'ils ont bien voulu leur accorder; ils espèrent que par le soin consciencieux qu'ils apporteront à continuer de mériter la continuation du même encouragement.

Trois-Rivières, 8 juin 1853.

AVIS.

Le sous-signé a l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général, qu'il a fait une nouvelle réduction dans ses prix, entr'autres des livres suivants:

Psautier de David, au lieu de 8.40, 6.40. Grammaire de l'Homme, " 4.60 " 4.00. Exercices orthographiques, " 15.00 " 12.00. Dictionnaire et corrigé, etc., " 30.00 " 27.00. Arithmétique de Bouthillier, " 42.00 " 35.00. Abrégé de l'Histoire Sainte, etc., " 8.60 " 7.60. Manuel de Phrases, " 12.00 " 10.00. Extraits de la grammaire, " 3.00 " 2.60.

Une remise de 5 par cent est accordé pour argent comptant.

J. B. ROLLAND, 4 août 1853.

REDUCTION DE PRIX.

Le sous-signé a l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général, qu'il a fait une nouvelle réduction dans ses prix, entr'autres des livres suivants:

Psautier de David, au lieu de 8.40, 6.40. Grammaire de l'Homme, " 4.60 " 4.00. Exercices orthographiques, " 15.00 " 12.00. Dictionnaire et corrigé, etc., " 30.00 " 27.00. Arithmétique de Bouthillier, " 42.00 " 35.00. Abrégé de l'Histoire Sainte, etc., " 8.60 " 7.60. Manuel de Phrases, " 12.00 " 10.00. Extraits de la grammaire, " 3.00 " 2.60.

Une remise de 5 par cent est accordé pour argent comptant.

J. B. ROLLAND, 4 août 1853.

EN EFFET! EN EFFET!!!

ODILON DESILETS

DE St-Zéphirin a assorti son magasin en général de marchandises sèches, Groceries, Quincaileries, Faïence, Cuirs, feronneries et provisions, etc., etc., il espère avec le bon marché et la ponctualité qu'il continuera à mettre aux affaires pouvoir attirer les paroisses et townships circonvoisins et mériter l'encouragement du public.

Il prend en même temps en échange les produits du cultivateur, et même pour argent comptant, tels que toutes sortes de grains, ainsi que toutes sortes de bois, de toutes les qualités et dimensions sur les rivières Nicolet et St-François, et autres petites rivières ces dernières St-Zéphirin, 14 septembre 1853.—3m.

O. DEPINCIER, MARCHAND-TAILLEUR,

Coin des rues Notre-Dame et St-Gabriel, MONTREAL.

A TOUJOURS en main un assortiment choisi de Draps Casimires, Tawade, Enduits pour les vestes qu'il est en état de faire dans le goût le plus récent et le plus élégant, à bon marché.

En assortiment général de Hards faites, Montréal, 25 mai 1852.

EGOLE DU SOIR.

MONS. LAWLER commencera son ECOLE DU SOIR Mercredi le 2 de Novembre prochain, à son Académie Rue Notre-Dame, Trois-Rivières, 5 octobre 1853.

Littérature.

Les Jalousies Vertes.

(Suite.)

Félicie remarqua alors sa maigreur, son air fatigué, la négligence de ses vêtements.

— Vous avez eu aussi vos peines, lui dit-elle, avec intérêt.

— Oui; mais je ne puis vous les raconter ici. Retournez-vous? je vous accompagnerai.

Félicie n'osa refuser. Michel avait l'air si heureux de retrouver quelqu'un qui prit part à ses chagrins, qu'elle ne put se résoudre à lui ôter cette consolation. La pluie avait cessé; aidée du bras de Michel, elle se décida à tenter le pavé glissant pour retourner chez elle. La route était longue, et on marchait lentement; cependant, quand Félicie se trouva à sa porte, on s'étonna d'être déjà arrivé.

— Au revoir, monsieur Roland, dit-elle en quittant le bras de Michel.

— Au revoir, et à quand? demanda-t-il. Elle réfléchit un moment.

— Vous savez, dit-elle, que mon temps ne m'appartient pas; mais, après mon dîner, de six à sept heures, j'aurai toujours quelques moments à vous donner. Puis, avec un petit salut amical, elle entra dans la maison.

Michel, qui s'attendait à la suivre, demeura déconcerté. Il prit à pas lents le chemin de son domicile, rêvant à cette rencontre; c'était, depuis longtemps, la première émotion douce qu'il eût éprouvée. Il ne comprenait pas que le souvenir de Félicie se fût ainsi effacé de sa mémoire. Il ne s'avouait pas que sa dernière visite ayant été peu satisfaisante pour son amour-propre, il avait écarté toute occasion de la renouveler, et même d'y penser; mais dans l'après-midi si simplement affectueux de la jeune fille, rien ne pouvait lui faire supposer qu'elle s'en souvint plus que lui. Il ne sentit donc que le plaisir de retrouver une personne dont la sincérité lui rendait la bienveillance plus précieuse.

Michel ne put s'empêcher de profiter, dès le lendemain, de la permission qu'il avait reçue, et, à l'heure indiquée, il se rendit chez Mlle Fabert. Il fallait monter six étages pour arriver jusqu'à elle. Au dernier palier, une petite porte peinte à l'huile, un paillisson vert, un cordon de sonnette terminé par un anneau de cuivre poli, le tout brillant de propreté, lui firent presumer que c'était là sa demeure. Il sonna; une vieille femme de ménage qui vint lui ouvrir, le toisa avec une curiosité un peu soupçonneuse, quand il lui demanda:

— Mlle Fabert?

— C'est ici, monsieur.

Elle ouvrit une seconde porte pour l'introduire et ne ferma qu'après avoir vu l'accueil qui lui était fait. Félicie travaillait près de la fenêtre avec son assiduité ordinaire.

— C'est déjà vous, monsieur Roland? dit-elle, en répondant au salut du jeune homme; mais il y avait dans ce mot: DÉJÀ, plus de contentement que de surprise. Aussi Roland n'employa-t-il pas la petite affection usitée de paraître y avoir un reproche.

— J'étais pressé de vous revoir et de connaître votre demeure, répondit-il en regardant autour de lui; et ce regard disait assez ce qu'il en pensait.

— Vous ne la trouvez pas brillante, mais elle me plaît ainsi.

— N'auriez-vous pas pu choisir un logement moins élevé?

— Je ne l'ai pas choisi; c'est celui qu'habitait ma mère; elle m'a fait promettre de ne le point quitter.

Michel se souvint qu'en effet Mme Fabert le lui avait dit, et attendri par ce souvenir, il détourna les yeux, et les arrêta sur un portrait d'homme portant l'uniforme de capitaine d'infanterie, orné de la décoration de la Légion d'Honneur. C'était une vraie figure militaire, annonçant la franchise et la résolution.

— C'est mon père, dit Félicie; il est mort à Waterloo lorsque j'étais à peine au monde. Puis, répondant au regard de Michel, qui semblait chercher autre chose:

— Le portrait de ma mère est dans ma chambre; comme il est fait par moi, il est fait pour moi seule.

Michel n'osa insister pour le voir, quoiqu'il en eût bien envie; mais il se promit de l'obtenir plus tard.

— Et vous vous trouvez bien ici? reprit-il en examinant de nouveau la modeste exiguité de cet asile?

— Aussi bien que je puis l'être en ce monde. Eh! que faut-il donc à une créature humaine, sinon un abri sain et tranquille, et le pain de chaque jour? Le reste dépend de l'étendue de nos besoins particuliers, et les miens sont tous satisfaits. Voyez: grâce à cette large rue et au voisinage d'un jardin public, j'ai un beau jour, un air pur, la vue

d'une vaste étendue de ciel pour reposer mes yeux et mon âme, quand la fatigue du travail ou le poids de la vie se fait sentir. N'en est-ce point assez pour accepter patiemment la tâche qui nous est assignée?— Cette ferme et sereine résignation n'entraîne point du tout dans les idées de Michel.

— Vous êtes heureuse de n'avoir pas connu une situation meilleure, dit-il en soupirant; si vous aviez joui des douceurs de la fortune, vous ne penseriez pas ainsi.

— Pourquoi pas? J'ai remarqué que ceux qui tiennent le plus à ce que vous appelez les douceurs de la fortune, font beaucoup dépendre leur bonheur de l'opinion des autres; or, elle n'a jamais compté pour rien dans le mien. Les commodités de la vie n'ont guère plus occupé ma pensée; j'avais mieux à faire. Je ne crois donc pas que la fortune m'eût rendue beaucoup heureuse, ni que sa perte eût grandement changé mon existence.

— Vous ne regretteriez pas même le plaisir de donner?

— Celui-là est à la portée du pauvre, car il ne se mesure pas à la valeur de l'offrande. Qu'est-ce que la plus grande fortune devant les misères de l'humanité? A peine une obole; et l'obole de la veuve est une fortune devant Dieu.

— Vous avez une manière de voir les choses!... dit Michel étonné.

En ce moment, la vieille femme de ménage ouvrit la porte.

— Mademoiselle n'a plus besoin de rien? demanda-t-elle.

— Merci, ma bonne Marguerite, répondit Félicie; mais attendez un moment, M. Roland va descendre avec vous.

— Déjà! s'écria à son tour Michel, un peu ébahi de ce congé sans façon; j'avais tant de choses à vous dire!

— Vous me les direz un autre jour; nous avons le temps de nous revoir. Bonsoir, M. Michel.

Il n'y avait pas moyen de résister à la douce fermeté de la jeune fille. Michel se retira donc, moitié content, moitié fâché. Il sentait qu'elle avait raison de marquer ainsi tout d'abord la limite de ses visites; mais il aurait voulu, au lieu de cette manière nette et franche d'annoncer sa volonté sans prétexte et sans application, lui voir employer timidement quelques-uns de ces détours féminins, plus flatteurs par son amour propre. Mais aucun détour ne pouvait convenir à Félicie.

Quand Michel fut sorti, elle demeura un moment pensive, pensive et non rêveuse; elle pouvait réfléchir ou se ressouvenir, mais la rêverie n'était pas son usage. La présence de Michel l'avait reportée au temps où ils s'étaient connus, ce temps où sa mère existait encore. Il lui semblait entendre le jugement que cette sage mère avait exprimé sur Roland, quand elle était entré chez sa fille le commencement d'attachement pour lui:

— Prouds garde, lui dit-elle; c'est une aimable et gracieuse nature, mais l'esprit est trop vaniteux et le caractère trop faible pour qu'on puisse en attendre rien de solide.

On a vu comment le puéril enivrement du jeune homme, en leur annonçant sa nouvelle fortune, avait paru justifier cette opinion aux yeux de Félicie, et comment l'impression qu'elle n'avait pu dissimuler avait aussi fait prendre le change à Michel, qui, mécontent et blessé, s'éloigna sans retour.

Félicie, trop sensée pour nourrir des regrets romantiques, n'accusa qu'elle de l'erreur qui lui avait fait voir un moment dans ce jeune homme plus qu'une aimable et passagère relation, et tel fut bientôt le seul souvenir qu'elle en voulut conserver. Leur rencontre n'y devait rien changer, car l'empressement que Roland montrait aujourd'hui ne pouvait rien après une si longue oubli.

L'heure du repos était venue; elle prit un flambeau et entra dans sa petite chambre blanche et froide, qui ressemblait à une cellule de religieuse. Elle regarda longtemps le portrait de sa mère, au-dessous duquel était suspendu un petit crucifix portant cette légende: Spes unica, et tout auprès la croix d'honneur de son père; puis elle s'agenouilla pour prier, et sa prière, longue et fervente, fut suivie d'un paisible sommeil.

X.

Le lendemain, Michel ne vint point; elle ne l'attendait pas, et cependant, à l'heure de sa visite, elle tourna plus d'une fois la tête du côté de la porte et prêta souvent l'oreille, sans savoir pourquoi. De son côté, Michel sans presque y penser, était venu jusqu'à sa demeure; puis, arrivé là, il n'avait point osé entrer, craignant que la jeune fille ne le trouvât mauvais. Le jour suivant, en revanche, il arriva de très bonne heure, afin de ne pas perdre une minute du temps qui lui était accordé, et il fut reçu avec une douce cordialité.

Trop heureux d'avoir à qui parler de lui, il raconta longuement ce qu'il appelait ses malheurs. Félicie l'écouta avec une bienveillante attention; cependant, il s'attendait

à la voir plus touchée, et ne put s'empêcher de le lui faire entendre.

— Pardonnez-moi, répondit-elle à ce reproche indirect, mais vous savez que je suis franche. Eh bien! je ne vois pas dans tout ce dont vous vous plaignez un seul véritable malheur.

— Comment! la perte de ma fortune, l'ingratitude de mes amis, l'abandon de la femme que j'aimais, ce ne sont pas là des malheurs?

— Un moment, entendons-nous. Si vous aviez éprouvé quelqu'une de ces catastrophes sociales qui sont aux capitaux ce que sont les fleaux de Dieu aux biens de la terre, vous pourriez dire que vous avez perdu votre fortune; mais vous l'avez dépensée, voilà tout. Michel fit un brusque mouvement de surprise.

— Quoi! n'ai-je pas perdu les fonds que j'avais mis dans l'affaire des terrains? demanda-t-il d'une voix étouffée.

— Oui, parce que vous avez espéré gagner à cette loterie. Si vous n'aviez point exposé votre argent, il vous eût servi à mener la même vie un an ou deux de plus, et vous n'en seriez pas plus riche aujourd'hui.

— Ce sont là les consolations que vous me donnez? dit Michel avec un peu d'amertume.

— N'en est-ce donc pas une, en effet, que de vous prouver que de tout ce que vous avez perdu, il n'y a rien que vous deviez réellement regretter? je ne crois pas d'abord que vous teniez beaucoup à l'argent; autrement, avec une quinzaine de mille francs de rentes, vous n'auriez pas pris un train de maison qui en exigeait au moins trente mille, et pour lequel vous avez trouvé moyen d'en dépenser plus de quatre-vingts.

— Je vous assure pourtant que je vivais très modestement.

— Raison de plus pour penser que la fortune nevous est pas nécessaire, puisque vous ne l'aimiez ni pour elle, ni pour ce qu'elle procure.

— Comment!

— Sans doute, si vous aimiez l'argent pour lui-même, vous trouveriez qu'il vaut la peine qu'on se donne pour l'épargner. Si vous aimez les jouissances qu'il représente, vous auriez en toutes celles que comportait la dépense que vous faisiez. Je ne vois donc pas que vous ayez perdu grand'chose si ce n'est le plaisir d'entendre dire que vous étiez riche.

— Et celui d'obliger, des amis qui, à ce que je vois aujourd'hui, pensaient probablement comme vous.

— Peut-être ils n'avaient pas tout-à-fait tort, dit Félicie en souriant.

Puis, voyant l'air irrité de Michel:

— Croyez-moi, monsieur Roland, continua-t-elle avec une douceur affectueuse, nous diminuerions de beaucoup la somme de nos peines si nous consentions à appeler les choses par leur nom. Vous parlez d'amis! il me semble que vous employez ce mot bien légèrement. Selon moi, vous avez des relations, des camarades, des parasites, mais vous n'avez pas d'amis.

— Ainsi, reprit Michel avec un peu d'amertume, c'est moi qui ai tort les avoir traités comme tels et de les accuser d'ingratitude?

Félicie sourit.

— Jugez-en vous-même, dit-elle avec une douceur pénétrante. Comment voulez-vous que les artistes dont vous achetez les ouvrages, les journalistes qui vous prênaient dans leurs feuilles, les bons vivants qui vous aident à vous divertir, se regardassent comme vos débiteurs? Ils croyaient être pour vous, tout au plus, l'occasion de dépenser votre argent d'une manière agréable ou utile, et avec la fortune qu'on vous supposait, ceux mêmes à qui vous en prêtiez, ne donnaient à ce service que la valeur d'un procédé obligant, et non celle d'un bienfait. Peut-être bien allaient-ils jusqu'à penser, sans vous faire injure, qu'une grande bonté de cœur et un peu de vanité rendaient le plaisir aussi grand de votre côté que du leur.

Michel ne répondit pas; il boudait.

L'impitoyable raison de Félicie détruisait pièce à pièce le piédestal de vertus et de malheurs sur lequel il aimait à se placer. Si la vérité déplait aux hommes, c'est surtout dans la bouche d'une femme; ils pardonnent à celle qui les trompe, mais non à celle qui les juge, à moins que ce ne soit pour les admirer, comme l'avouait naïvement l'un de nos plus spirituels contemporains. C'est là sans doute ce qui donnait à Roland tant d'humeur contre la jeune fille qui ne l'admirait point, et dont cependant l'affectueuse patience parvint à ramener la sérénité sur son front. Ainsi, quoique blessé dans son amour-propre, il était tout surpris en quittant Félicie, de se sentir plus calme et plus satisfait.

Aussi il s'accoutuma bien vite à la voir tous les jours; c'était une intimité qui n'agissait point sur sa vie, qui n'enflammait point son imagination, mais qui avait sur toute son existence une saine et bienfaisante influence. Il

apprenait peu à peu à estimer les choses de ce monde à leur juste valeur, à voir le bonheur où Dieu l'a placé, dans le tranquille accomplissement des devoirs imposés à chaque situation.

Tout le jour Michel s'occupait assidûment de son travail; mais c'était avec un contentement toujours plus vif qu'il voyait arriver l'heure où il se rendait chez Félicie, dont il goûtait de plus en plus le grave et doux entretien.

(A continuer.)

Variétés.

VAPEURS Océaniques Canadiennes.—Si la ligne de vapeurs à hélice des mottes royales du Canada n'a pas encore fonctionné bien régulièrement, parce qu'elle n'est pas encore complètement organisée, elle a au moins prouvé que l'établissement de lignes à vapeur entre le Canada et l'Europe serait une entreprise profitable, les bâtiments de cette ligne ayant été obligés, à chaque départ, de refuser du fret, sinon des passagers.

Les journaux de Montréal nous apprennent, qu'il n'est aussi formé là une compagnie dont MM. Edmondson, Allan et compagnie sont les agents, et qui a déjà ses premiers bâtiments en construction dans le Clyde, en Ecosse. Ces bâtiments sont du port de 1875 tonneaux, mesure nouvelle, et seront mis par des machines de la force de 350 chevaux.

Quant ces lignes seront organisées, le Canada n'aura rien à envier aux Etats-Unis sous le rapport de la navigation à vapeur transatlantique.

MM. Edmondson, Allan et compagnie font aussi les additions suivantes à leur ligne de bâtiments à voiles. Un magnifique navire en fer, bâti en clipper et du port de 550 tonneaux, est maintenant sur les chantiers de MM. J. H. Reid et compagnie, de Port Glasgow, et un navire en bois, de dimensions semblables, sur ceux de M. M. Robert Steele et compagnie, de Greenock, les célèbres constructeurs des vapeurs Cunard.

M. CHINIQUEY.—On nous communique la lettre suivante de M. Chiniquey; elle peut être de nature à intéresser quelques uns de nos lecteurs.

10 octobre 1853.

Ma maladie m'a mis dans l'obligation de prier, Monsieur de Chicago de m'ôter la dent de Bourbonnais.—J'ai assez des nouvelles missions que j'ai fondées pour m'occuper.

Ces missions se remplissent avec une incroyable rapidité de familles canadiennes qui m'arrivent de tous les coins de l'Amérique.—Ma mission de Ste. Anne compte déjà plus de 200 familles.—Si bien que la chapelle que j'ai bâtie est déjà trop petite, et qu'il me faut songer au plus tôt à élever une grande église. Mais où prendre les moyens?—sans doute que ce pays offre des ressources dont on ne se fait pas l'idée en Canada, mais toujours faut-il un certain temps pour se bâtir une maison, élever sa terre, la moter d'animaux et la cultiver. Or, il y a dix-huit mois, il n'y avait que des chevreuils et des poules de prairies à la place de nos 200 familles de Ste. Anne. Et ces familles me sont arrivées dans un état de pauvreté voisin de la mendicité... D'ici à une couple d'années, je ne puis donc guères compter sur eux. De qui donc puis-je espérer de l'aide? Ah si mes amis du Canada m'envoyaient seulement chacun un éco, j'en aurais plus qu'il ne faut pour asseoir sur des bases solides les institutions religieuses qui doivent faire la force la consolation et le salut de nos pauvres émigrés.

Il m'est arrivé déjà 15 familles de la France.—Quelques-unes de mes lettres y ont été publiées et vont probablement m'amener une centaine de familles françaises avant un an. La plupart de ces familles sont composées de bons paysans pleins de foi, qui dirigent leurs pas vers ma colonie, me disent-ils, pour que leurs enfants n'oublient pas leur religion.

J'ai l'honneur d'être
Votre dévoué serviteur
Et reconnaissant ami,
C. CHINIQUEY.

LA DISETTE.—Il paraît maintenant admis que la récolte de cette année, dans le Bas-Canada du moins, et dans les provinces inférieures, est plus que médiocre. En fait de patates, il y aura disette; elles ont pourri dans la terre en beaucoup d'endroits et les autres pousseront dans les caves. Aussi tous les produits obtiennent-ils des prix très-élevés sur nos marchés.

Cependant, on nous dit que dans certaines campagnes des spéculateurs américains font acheter par leurs agents locaux, et à vil prix, tous les grains dont nos cultivateurs peuvent disposer. On ferait bien de consulter l'état de nos propres marchés, avant de céder ainsi les produits de notre sol à des étrangers. Qu'on nous comprenne bien cette fois, nous sommes loin de vouloir arrêter l'exportation du surplus de nos produits de l'autre côté des lignes, mais nous voulons empêcher les mauvaises spéculations que font ceux qui vendent aujourd'hui leur grain pour la moitié du prix qu'ils obtiennent sur nos marchés. On sait du reste, qu'il est déjà arrivé à des habitants peu prévoyants de vendre leurs grains

en automne à des prix qu'ils croyaient bons, et d'être obligés au printemps d'acheter les grains des bien plus élevés. Il faut être en garde contre la disette, et songer qu'il faut remplacer par d'autres produits ceux dont la récolte a complètement manqué. L'abondance ne nuit jamais, et cette année, il n'y a certainement pas à garder des provisions de grains pendant l'hiver; le Canada est beaucoup plus consommateur que par le passé, l'argent y est beaucoup plus abondant, et le seul fait que les spéculateurs parcourent déjà nos campagnes, pour en acheter les produits, est un indice qu'ils sont sûrs d'en disposer avec profit. Nos marchés sont maintenant aussi avantageux que ceux des Etats-Unis, et les cultivateurs y trouvent de très-bons prix pour leurs produits de toutes sortes. Notre information nous vient d'une personne de la campagne, et nous trouvons ses remarques très-justes.

Minerrie.

SALAIRES A L'AUSTRALIE.—Les dernières nouvelles de l'Australie du Sud sud d'Adelajde. Elles sont en général bonnes, et donnent le tableau des salaires, comme suit:

Par an, avec la nourriture et le logement, domestiques pour soigner les bœufs, £30 à £50; domestiques hommes, £50 à £60; ditto femmes, £20 à £30; domestiques de fermes, mari et femme, £45 à £70; hommes non-mariés, £35 à £50; bergers, £35 à £45; garçons de boutiques, £30 à £40.

Par jour, le logement et nourriture.—Boulangers, 7s. à 9s; bouchers, 7s. à 10s.

Par jour, sans logement ni nourriture.—Forgeons, 12s. à 18s.; briquetiers, 12s. à 14s.; charpentiers, 15s. à 18s.; tonneliers, 12s.; labourers, 6s. à 7s.; maçons, 12s. à 15s.; menuisiers, 10s. à 12s.; plâtres, 12s. à 15s.; selliers, 12s. à 14s.; cordonniers, 14s. à 16s.; tailleurs, 1s. par heure; tanneurs, 10s. à 14s.; travail de la moisson, 7s. à 8s.

A tâche.—Briqueterie, 25s. par mille; scieurs de 15s. à 20s. par cent pieds.

STATISTIQUES AGRICOLES.—On voit par le recensement de 1851 52 que le comté de Meaganic occupe le premier rang pour le blé, celui de Québec pour le pois et celui de Missisquoi pour les avoines. Le comté de Dorchester est celui qui produit le plus de foin, mais viennent ensuite les comtés de Stanstead et Huntingdon. Les comtés qui ont donné les moindres rendements en blé sont: ceux de l'Islet, Gaspé, Saguenay, et en dernier lieu celui de Montréal.

MORT D'UN AVIERE.—Un homme âgé d'environ 40 ans, nommé Frederick Fuller, qui depuis cinq mois occupait une cave d'Arrow au numéro 219, première Avenue, à New-York, fut trouvé, lundi dernier, assis sur une chaise, en face de la croisée, et mort. Pendant l'enquête, des témoins âgés furent produits par lesquels il paraît que cet homme vivait dans l'isolement le plus complet, et n'avait été vu par aucune personne de la maison depuis le mardi précédent. Le corps fut examiné par le Dr. Higgins, qui donna comme son opinion que le défunt était mort d'inanition, et le jury rendit son verdict à cet effet. En faisant des recherches, on trouva une somme de \$20 sur lui, la plus grande partie en pièces de trois sous, et un livre de banque, contenant des dépôts en sa faveur pour plus de \$2,800, fut trouvé dans son coffre. Il paraît qu'il n'a aucun parent en Amérique, mais que sa mère est en Angleterre.

MONUMENT AUX VICTIMES DE 1837-38.—M. Lemieux représentant du comté de Dorchester, dans une assemblée publique du comté qui a eu lieu récemment pour délibérer sur la question seigneuriale, a invité ses constituants à vouloir bien donner leur obole pour payer cette dette nationale. Honneur à lui! C'est l'acte d'un noble cœur; d'un bon canadien!

L'INTÉPRETANCE ET SES EFFETS A TORONTO.—On lit dans le leader: "Depuis le 1 janvier dernier on a admis à l'hôpital général de Toronto le nombre suivant de personnes victimes des effets pernicieux de l'intéprentance: pour accidents, depuis la dislocation jusqu'à la fracture du crâne 53; pour Delirium tremens, 10; gèlés, 5; maladies, 155; faisant en total de 233."

TÉLÉGRAPHE ATMOSPHÉRIQUE.—Il y a environ deux ans, une lettre de Boston renvoya le comté d'une première expérience du télégraphe atmosphérique. Une compagnie, avec un capital de \$500,000, se forma maintenant à Boston, afin de construire une ligne télégraphique sur ce principe, entre Boston et New-York. ayant un cylindre de deux pieds de diamètre par lesquels on pense pouvoir transmettre des paquets d'une cité à l'autre en quinze minutes, au moyen de l'air comprimé.

FORCE NAVALE DE L'ESPAGNE.—Le Espina, journal de Madrid, donne ce qui suit comme le total de la force navale de l'Espagne à présent: Trois vaisseaux de ligne, 5 frégates, 6 corvettes, 12 brigantins, 5 goëlettes, 4 cutters, 2 mistiques et 25 steamers, à part quelques navires de transports et de commerce. Les steamers ont une force totale de 6,300 chevaux; en tout 875 canons, et environ 7,000 hommes, en comptant les officiers. De plus il y a, employés au service de côtes, un total d'environ 19 canons et 3,797 hommes.

UNE FEMME AU BARREAU.—Un journal de Cleveland (Ohio), dit que Mme Emma R. Coe a fait un cours d'études légales, afin de se faire admettre au barreau. Si elle est seulement jolie, nous ne craignons pas de lui mettre une cause entre les mains, de quelque importance qu'elle pourrait être. Une jolie plaideuse serait fort utile pour n'importe quelle douzaine d'hommes qui entretenaient dans la boîte des jurés—dit ce journal.

AVIS AUX INGÉNIEURS.—Le Sun de New-York, craignant de ne pouvoir bientôt, par l'augmentation rapide de sa liste de souscription, fournir assez tôt le journal à ses abonnés, malgré sa presse monstrueuse qui imprime 25,000 copies à l'heure, mais qui par l'impossibilité de lui fournir le papier assez vite, n'en imprimera que 12 à 16,000, offre une récompense de \$1000 à ce qui inventera une machine qui pourra fournir le papier, à chaque cylindre de sa presse monstrueuse, au taux de 3,000 feuilles à l'heure—ce qui lui fera 24,000, puisque sa presse a huit cylindres. Il offre de plus \$10,000 pour la patente de cette invention, lorsqu'elle sera découverte. Nécessairement, cette machine devra s'adapter à sa presse et marcher en même temps et s'adapter à elle. On pourra se prévaloir de cette offre jusqu'au 1er janvier 1855. Cela mérite l'attention des mécaniciens et ingénieurs.

On peut voir par un extrait que nous faisons du Courrier de la Louisiane de quel crédit et de quelle réputation jouit la société d'entrepreneurs anglais James S. & Co., qui viennent d'entreprendre le chemin de fer de Terrebonne. Comme cette compagnie a déjà fait des entreprises en Canada et qu'elle est sur le point d'en faire de nouvelles, nous sommes heureux de faire connaître comment elle est appréciée aux Etats-Unis, en Angleterre et sur tout le continent d'Europe.

MONTREAL.—Cour criminelle.—26 octobre, 7 heures du soir.—Une dépêche télégraphique annonce que le grand juré a fait rapport d'accusation fondée contre Mordock Morrison et Augustus Heward

pour le meurtre de Walsh, et accusation non fondée contre Robert Denny, Collis, F. Hill, James Baillie, George Melven, Robert Cooke, Thos, J. Melven, A. H. Adams et Alfred Perry. Morrison traduit à la barre a plaidé non coupable. Le procès est fixé à vendredi. La cour a refusé de l'admettre à caution.

Correspondances.

M. Hamel et le Chemin de Fer de la Rive Nord.

TROIS-RIVIÈRES, 27 Oct. 1853.

M. le Rédacteur,

Dans ce pays plus que partout ailleurs, l'homme dont l'attention est attiré sur un article de gazette quoique moins important par la forme que par le fond du sujet traité, doit avant que de le juger impartialement, se faire ces questions.

Est-ce conviction, complaisance ou esprit d'intérêt qui vous a porté à publier cet article? Voilà précisément ce que je me suis dit en lisant la lettre de M. Jos. Hamel sur le Canadien du 21 courant.

Quel a donc été l'ange inspirateur, l'esprit d'initiative, ou le suprême effort d'imagination qui a fait lever à ces M. mondatiens, rimes, déperissement, perte de capitaux considérables, le projet d'un chemin de fer de la rive nord doit passer sur le bord du fleuve?

Est-ce conviction non, car un homme convaincu ne s'éloigne pas de la nature. Est-ce complaisance? Mais peut-on être aussi complaisant, lorsque ça coûte si cher en frais d'imagination? C'est donc intérêt trop intéressé à l'individu pour demeurer caché au fond de son désir ambitieux et calculateur? C'est ça, car on dit que M. Hamel possède, ou possédait encore dernièrement, de magnifiques et considérables lopins de terre juste au point où le chemin de fer de la rive nord ne passera pas, et où M. Hamel voudrait qu'il passât!

Voilà donc ce qui nous explique pourquoi M. Hamel fait douler le silencieux et magnifique lieutenant St-Laurent, tellement que, dit-il, tous les pontons, dans sa désolante action, il couvre les chemins jusqu'à une distance très éloignée, emporte souvent les habitations: ... un véritable déluge, comme da temps du bon père Noël, qui oblige les habitants de cette malheureuse rive, non à se réfugier dans une arche, mais à monter dans les greniers de maisons pour ne pas être noyés!! Ce qui par dessus tout afflige M. Hamel est que en présence d'une telle inondation annelle on songe à y construire un chemin de fer!! Qu'a M. Hamel de si rassuré, et qu'il demande aux plus anciens de nos habitants combien de fois il leur a fallu s'éloigner pour éviter les ravages dont il a improvisé la description sur le Canadien. Il lui répondront comme moi par un sourire plein d'arguments.

Ainsi donc, en mettant à nu le premier argument de M. Hamel, il perd un peu du colons de sa conception.

Avouons-le M. le Rédacteur, s'il est intéressant pour un propriétaire de voir ses terres détrempées de valeur par l'avantage d'un chemin de fer, il n'est pas moins important pour les habitants des villages et villages de l'avoir à leur porte, surtout lorsque ce chemin leur appartient en propre comme actionnaires, ce qui fait qu'on ne peut donner le beau nom de premier chemin de fer national!

Ensuite M. H. dit que le terrain sur le bord du fleuve est très mégal. Eh bien sans être arpenteur, on peut dire que le terrain choisi est plus uni que partout ailleurs. Témoin, M. Hamel, fils, qui, il y a deux ans, je crois, envoyé exprès, ... a déclaré dans son rapport, que le terrain qu'il recommandait et choisissait était le plus propre et le moins dépendant pour un chemin de fer, et cela sur tout le littoral du fleuve! Est-ce que M. Hamel fils était plus intéressé ou moins en état d'en juger que M. H. père?—c'est ce que je ne veux pas discuter pour le présent. D'ailleurs, en admettant qu'il y a quelques petits mamelons de terre, est-ce que la dépendance qui leur donnera aussi forte que celle qui leur fera faire pour frayer un chemin dans les profondeurs à travers bois, cotons, savanes, marais, comme il s'en trouve nécessairement et de fait, là où M. Hamel voudrait que le chemin de fer passât? Il n'est sans doute pas le bon de se servir de chiffres pour établir cette différence; car le bon sens y supplée.

Ainsi, les deux premiers arguments de M. Hamel sont rendus un peu moins importants par la méditation. Ils avaient pourtant l'air bien naturels et bien innocents.

Et passant je vous lire M. le rédacteur, que si M. Hamel se montre encore rebelle au fait, je me réserve la réplique avec votre permission.

Moi Dieu! je suis étonné de tout l'ouvrage que je viens de faire et que M. Hamel, plus que la nature, m'avait fait! En effet, j'ai abattu des hauteurs de terre (comme M. H. nomme ça) sèche des montagnes balayantes, et cela, rien qu'avec le bon sens et la vérité. Avec cela aussi, me diriez-vous, on voit par où il faut qu'un chemin de fer passe, mais lorsque l'intérêt individuel s'en mêle... pas toujours.

M. H. doit donc se rappeler dorénavant que sous de vaines prétextes, il ne faut pas dénigrer comme il le fait, les intérêts majeurs des villes et villages, ni les sacrifices à son profit car Trois-Rivières a souscrit \$12,500, le comté de Ste-Maurice \$50,000, et lui M. H. offre que ses avis paternels.

Quant aux ponts, et en particulier à celui qu'il faut construire sur le Ste-Maurice, M. H. prétend qu'il coûterait bien moins à quelques arpents plus haut que là où est le point actuel. C'est possible, mais avec cet argument dans sa balance, l'avantage ne reste encore, en considération des frais moins grands, et que M. H. feint de doubler, qu'il faut faire en suivant le littoral du fleuve. D'ailleurs, dans leur rapport les explorateurs ont même manifesté l'opinion que en consolidant le pont maintenant construit sur le Ste-Maurice, qu'il pourrait servir pour l'usage du chemin de fer et l'usage actuel. Si ce plan est faisable il aura le double avantage d'épargner un certain capital à la compagnie et celui de ne pas entamer plus qu'il ne faut déjà, le péculat de la compagnie responsable, que M. H. affectionne probablement comme toutes les choses éminemment utiles! Pourquoi donc les explorateurs n'ont-ils vu que des avantages en suivant le littoral du fleuve, tandis que lui M. H. n'y voit que des désavantages? Est-ce qu'ils étaient myopes dans l'exécution de leurs devoirs et que M. H. est lui, par trop clairvoyant?

Badinage à part, M. H., votre correspondance a été plus drolatique qu'un article de la Charivari de Paris que vous avez probablement lu la quelle fois. A propos de chemins de fer vous avez décrit bien des fronts soucieux; qu'est-ce donc que ça garantit avec un sujet plaisant? Evidemment vous êtes un génie farceur.

En terminant, je prends la liberté d'attirer votre attention sur un article de la Minerrie du 22, en réponse au votre. Int. parcequ'il vous refuse logi-

quement. Int. parceque l'intérêt vous aveugle, dit-on.

Dans votre prochaine, en présentant mes compliments au Canadien pour sa libéralité à votre égard, dites lui, s'il vous plaît que plus d'un intéressé au bien public lui sait gré, de sa convention réelle quoique un peu tardive, en faveur du chemin de fer du nord exprimée par des paroles toutes invitant à l'adresse du comté de Champlain.

Plaise au Ciel que par ses efforts réunis aux vôtres, vous puissiez faire parvenir vos bonnes raisons jusqu'à la magnifique intelligence du représentant de ce comté, afin qu'il fasse suivre au sien l'exemple du comté de Ste-Maurice dans le chemin du progrès. En attendant cette heureuse nouvelle, je me souscris avec considération,

Votre etc., etc., etc.

UN QUI PENSE COMME ÇA.

— Un médecin qui désirerait guérir et s'acquiescer une pratique, ne pourrait faire mieux que de se fixer dans une nouvelle place comme à Ste-Zéphirin où on est convenu comme ailleurs que la note seule ne peut guérir sans aide de médecin, et il sera encouragé.

UN PATIENT

L'ÈRE NOUVELLE.

TROIS-RIVIÈRES, MERCREDI, 3 NOV. 1853.

Chemin de Fer aux Grandes Piles.

Nous avons démontré, dans notre dernier numéro, les avantages qui résulteraient de la construction de ce chemin de fer pour la ville des Trois-Rivières, et nous croyons que tous les hommes consciencieux partageront nos vues.

Aujourd'hui les limites du Ste-Maurice sont exploitées, en vertu des licences pour couper du bois, par quatre à cinq maisons seulement. Il n'y a que les grands capitalistes qui se sont introduits dans le Ste-Maurice; il ne pouvait en être autrement, car les frais d'exploitation sont si considérables, qu'il faut un large capital pour le faire avec profit, ce qui exclut naturellement les petits capitalistes, d'où il résulte, faute de chemin, une espèce de monopole, en faveur des grandes maisons, et une paralysation de l'industrie de l'homme au petit capital, ce qui est un malheur public. La ville des Trois-Rivières a été pendant un demi siècle la victime du monopole et du favoritisme, aussi est-elle intéressée au suprême degré, à faire disparaître toute espèce de monopoles, même celui créé par la force des choses. L'exploitation des bois aujourd'hui, se fait par des maisons puissantes, dont la majorité possède de vastes scieries à Québec; ces grandes maisons coupent des billots sur le Ste-Maurice, les descendent à Québec et les y manufacturent en bois de commerce; or le fait de couper les bois et de les transporter à Québec pour les y manufacturer, est-il de nature à faire prospérer la ville des Trois-Rivières? certes non.

Sans un chemin de fer, nous le demandons à tous les hommes intelligents, quel moyen prendra pour obliger ces maisons à fabriquer les bois de commerce aux Trois-Rivières? nous répondons sans crainte d'être contredit, il n'y en a pas d'autre que le chemin de fer qui forcera ces grandes maisons à se servir des beaux pouvoirs d'eau sur le Ste-Maurice, et à bâtir de vastes scieries; car la voie du chemin de fer assurera à ces maisons un transport assuré, prompt et peu dispendieux, et il en résultera que le commerce trouvera un plus grand profit à fabriquer sur le Ste-Maurice qu'à Québec. Le commerce n'a qu'une règle, le profit; c'est la plus grande somme de profit qu'il cherche toujours, avec la même somme de capital.

Une fois les moulins à scies bâtis sur le Ste-Maurice, non seulement la ville des Trois-Rivières deviendra l'entrepôt de tout le Nord, mais le commerce y chargera, dans son port, des vaisseaux d'outre-mer; la ville des Trois-Rivières aura des relations directes avec toutes les parties du monde. Supposons que 200 navires chargent dans le port des Trois-Rivières pour le commerce d'outre-mer; quelle fortune n'en résultera-t-il pas pour la ville des Trois-Rivières? Certes nous pourrions à l'infini accumuler preuves sur preuves, avantage sur avantage, en faveur de ce chemin de fer. Mais nous en avons dit assez pour faire comprendre aux citoyens de la ville des Trois-Rivières, que la compagnie qui entreprend la construction mérite tout son appui et sa sympathie.

Que les citoyens ne croient pas que nous voulons les solliciter à prendre des parts dans l'entreprise; certes non, ce n'est pas la notre pensée; la compagnie est assez puissante pour faire le chemin sans le concours de la ville ou des citoyens des Trois-Rivières, mais si on veut y prendre des parts, la public la liberté de le faire.

La compagnie s'est adressée au gouvernement pour lui venir en aide, car elle est sous l'impression que le revenu du chemin ne sera pas plus qu'il suffirait pour payer les frais d'administration et des réparations casuelles, et cela pendant près de 12 ans.

Nous ne sommes pas capables de dire si les craintes de la compagnie sont fondées, mais cette démarche prouve un fait bien assurant, c'est que la compagnie veut sérieusement faire et exécuter l'entreprise. Il paraît qu'elle avait demandé 200,000 acres de terre à prendre sur le Ste-Maurice à raison de 1s. par acre.

La compagnie voulait les choisir dans les localités les plus favorables, afin de toucher très promptement un large bénéfice par la vente de ces terres; mais le gouvernement avait loué toutes les terres sur le Ste-Maurice à une distance de 210 miles des Trois Rivières sur 49 à 120 miles de chaque côté, à des con-commeants en vertu de licences pour couper du bois. Ainsi le gouvernement ne pouvait offrir et donner que ce dont il pouvait disposer, et en accordant les 200,000 acres de terre, il n'aurait pas la restriction que cette étendue de terre serait prise par la compagnie qu'en dehors des limites déjà sous licences pour couper du bois.

Comme la compagnie avait besoin d'un revenu très prochain, elle fut de ne pouvoir accepter l'aide du gouvernement et de renoncer à l'entreprise.

Mais un des associés, parait-il, a suggéré au gouvernement un plan beaucoup plus facile, plus précis et plus conforme à l'intérêt public. Il tendait à demander au gouvernement la garantie des intérêts du capital de £260,000 à même les reve-

nos du Ste-Maurice seulement. Certes cette proposition nous paraît très acceptable et nous croyons que le gouvernement doit s'empreser de l'accepter.

Aucun ministre ne peut prétendre que les membres du Haut Canada objecteraient par la raison que la garantie n'est sur un revenu spécial, que le chemin de fer développerait; certes si dans le Haut Canada, on y voulait faire une entreprise semblable, le gouvernement aurait tout de ne pas les favoriser.

Supposons que le gouvernement refuse cette garantie, la conséquence qui en résultera est que le chemin de fer n'aura pas lieu; d'abord la perte considérable pour la ville des Trois-Rivières, et la jeunesse canadienne qui irait dans l'intérieur faire des établissements agricoles et ensuite, nous le demandons, combien le gouvernement sera-t-il obligé de dépenser tous les ans dans le Ste-Maurice, en amélioration, pour suppléer au chemin de fer? nous ne craignons pas de le dire; au moins £20,000 par année, et pour des années, s'il ne fait pas l'un et n'exécute pas le second il n'est pas à la hauteur de sa mission s'il fait ce premier, il est dispensé du second. Au reste, ce n'est pas précisément une faveur que la compagnie demande c'est une mesure de précaution contre les éventualités au marché monétaire qui peut devenir fort précipité si la guerre se déclare en Europe.

Le gouvernement en faisant cette garantie ne diminue en rien le revenu du Ste-Maurice, mais au contraire l'augmente considérablement, car supposons que pendant 10 ans le gouvernement paye £12,000 d'intérêt à la compagnie, dans le résultat il n'aura pas payé un sol, et il aura rendu un immense service au pays, c'est ce que nous allons démontrer.

Les commerçants qui coupent des bois dans la forêt pour être fabriqués agissent comme suit:

Ils choisissent les plus beaux pins par exemple; une fois que l'arbre est abattu, ils le coupent par billots ou plançons; ainsi dans un pin, il y aura par exemple 8 longueurs de billots.

On coupe le pin en huit billots. Une fois coupé, le conducteur (foreman) les examine. Il verra quels sont les billots de la première qualité et il les marquera comme tels; les autres, il les laissera pour être sur la place, et la quantité de billots d'inférieure qualité abandonnés ainsi sur la place pour y pourrir est énorme; la valeur en est incalculable, cependant cette valeur est perdue à jamais; pour qu'un billot soit de la première qualité, il faut qu'il soit d'une certaine grosseur, bien sain et sans mauvais nœuds ou veines cariées. J'ai vu des pins déclarés d'inférieure qualité qui auraient pu faire trois à quatre beaux madriers de lère qualité. Mais le commerce est forcé d'en agir ainsi, car le bois est abondant, il peut choisir et gaspiller même, ensuite le droit du fisc est le même pour un billot de qualité inférieure que pour un de première qualité, ainsi vaut mieux payer pour un bon qui donne un plus grand profit; ensuite pour tirer de la forêt et descendre à Québec un billot de qualité seconde, la dépense est la même que pour celui de lère qualité, le commerce tout en gaspillant la fortune publique, agit correctement au point de vue de ses intérêts, mais qu'il y ait un chemin de fer, le commerce fera de petits madriers sur place et sciera ces billots qu'il laisserait pourrir, il en tirera toutes les bonnes parties pour être livrées au commerce; car il ne fera pas de transport inutile, il ne transportera que le bois sain et de bonne qualité, il ne payera pas inutilement au revenu public, car les droits ne seront prélevés que sur du bon bois de commerce et ayant un chemin de fer, il pourra transporter ces bois aussi sèches au marché qu'il voudra, ce qu'il ne peut faire aujourd'hui.

Le gouvernement retirera plus de droit sur ces bois qu'il n'aurait ainsi dans la forêt faite de bois de lère qualité, qu'il n'aura à payer pour les intérêts des £200,000, capital de la société, pendant 12 ans; certes si le gouvernement refusait ces garanties à la compagnie, qui ne peuvent être que nominales dans la réalité, car si le chemin paye bien de suite, le gouvernement n'aura rien à payer; le gouvernement encourrait une grave responsabilité.

Mais nous ne craignons rien de ce côté, il y a des hommes au gouvernement qui savent calculer, et nous pouvons dès aujourd'hui compter avec certitude que le chemin de fer aux Grandes Piles 83 fera avant longtemps.

Meurtre horrible.

Un crime d'une rare atrocité a été commis dimanche dernier en la paroisse d'Yamouche. Pendant la grande messe, l'infortunée victime, l'épouse de M. Joseph Gauthier, était seule à sa maison avec un enfant âgé d'environ quatre ans.

Un meurtre se présente, se rend maître dans la maison, prit une somme d'environ £100, et ensuite assomma à coup de bâton et avec la crosse d'un fusil qui se trouvait dans la maison cette malheureuse femme qui tomba vainement de prendre la fuite, car elle fut trouvée en dehors de la maison, la tête sur une buche de bois, horriblement assommée et mutilée.

L'enfant, voyant ce qui se passait, courut dans le voisinage pour appeler du secours, mais le meurtrier aussi prit la fuite, et n'a pas encore été arrêté. Il paraît que c'était une individu s'écrit présentement dans cet endroit vendredi dernier sous le prétexte d'acheter des chevaux, et avait aussi appris que M. Gauthier était un homme à l'aise et que même il avait chez lui une assez bonne somme d'argent, et il profita du moment où M. Gauthier était absent pour se parer de son argent et tuer sa malheureuse épouse.

Chemin de fer du nord.

C'est avec un bien sensible plaisir que nous avons aujourd'hui à enregistrer le fait que lundi et mardi dernier les électeurs du comté de Ste-Maurice ont confirmé par une immense majorité comparative au nombre des votants, le statut du conseil municipal du comté passé pour prendre des actions jusqu'au montant de £50,000 dans le chemin de fer du nord. Nous n'avons pas encore de verbes nous le nombre exact des votants; mais nous croyons que les votes affirmatifs doivent être de près de 1500 tandis que les négatifs ne s'élevaient pas à 200. Et si d'un côté nous regrettons qu'il y ait eu un nombre quelconque de votes négatifs, d'un autre côté ce fait nous démontre que les électeurs du comté ont pris la question en considération, qu'ils y ont mis de l'intérêt, qu'ils l'ont jugée, et se sont prononcés pour ou contre suivant qu'ils ont cru la chose bonne ou mauvaise. Ceci est bien, très bien et beaucoup mieux qu'une votation indifférente ou pour ainsi dire marchande. Le comté de Ste-Maurice a donc fait noblement son devoir dans cette importante affaire; et tous les amis du progrès, et tous ceux qui comme nous sont décidés à fouler aux pieds, les vieilles routines, les anciens préjugés, et le vieux statu quo dans lesquels on reprochait à notre population canadienne française de rester comme ensevelie, se réjouiront du résultat obtenu

St. Maurice comme étant un vrai triomphe de l'esprit de progrès sur les vieilles idées de laisser faire et de laisser aller...

Nouvelles et Faits Divers.

CHEMIN DE FER DU NORD.—Nous apprenons avec plaisir que le règlement du Conseil Municipal du comté de St.-Maurice...

MECHANICS' INSTITUTE.—The General Annual Meeting for the election of office bearers for the ensuing year...

INSTITUT DES ARTISANS.—L'Assemblée annuelle pour l'élection des officiers de cette société aura lieu mardi prochain...

TELEGRAPHIE.—M. J. H. Cutler, le constructeur pour poser les fils de la nouvelle ligne télégraphique...

NAUFRAGES.—On écrit de Rimouski en date du 25 octobre un Journal de Québec...

Depuis 36 heures environ, nous avons une véritable tourmente de vent d'Ouest, qui souffle avec une violence de rage...

Une goëlette du cap Saint-Ignace chargée d'écorce, est perdue de biens un peu plus bas. Le Rimouski, vaisseau tout neuf, bâti pour le Dr. Taché...

Deux bateaux chargés de foin et de ménage pour les chantiers du nord, sont aussi naufragés. Jamais, da souvenir des anciens du lieu, la tempête n'a été si violente et de si longue durée...

Nous attirons l'attention des lecteurs sur le changement qui vient de s'opérer dans les heures de départ du chemin de fer de Montréal à New-York...

Nous regrettons d'apprendre que parmi les passagers du navire Annie Jane, dont nous avons annoncé le naufrage aux îles Barra, se trouvaient le lieutenant C. E. Ross, de Melbourne...

En conséquence de la fête de Mardi, nous avons été forcés de remettre à aujourd'hui la publication de notre feuille.

Aux Correspondants

A. B. Votre écrit en réponse à M. Jos. Hamel, ne fut reçu qu'un moment où nous mettions sous presse; trop tard pour aujourd'hui.

NOUVELLES D'EUROPE

Le Niagara est arrivé ce matin à 11 heures. L'Étoile a été arrêtée à Liverpool le 12.

Turquie.—Le Sultan a annoncé que les Russes n'ont eu aucun succès sur les Russes pendant les six derniers jours. La Turquie considérera la continuation de l'occupation commune...

La déclaration de guerre était affichée dans toutes les mosquées.

Le Sultan avait repris la présidence des fêtes combinées dans le port de Constantinople.

La Mer-Noire est libre pour tous les pavillons neutres.

France.—Le bruit court que Louis-Napoléon a déclaré le 12 du courant, qu'à moins que la Russie ne recule, la guerre est inévitable.

Le gouvernement Péloponnésien a refusé de reconnaître M. Forrest comme consul des États-Unis, sous le prétexte qu'il est un des disciples de Mazzini.

Les États-Romains seront ouverts à la libre entrée des grains jusqu'à février prochain.

Russie.—La Russie a autorisé la libre entrée en Finlande de tous les articles de guerre.

Un correspondant parisien écrit que des lettres reçues à Constantinople affirment unanimement que l'opinion universelle est que la question russe ne se réglera pas sans guerre.

Un grand nombre d'officiers anglais sont constamment en marche entre les divers camps Turcs, et plusieurs autres sont en route pour Constantinople.

Marchés.—Les marchés se sont relevés de la baisse de la dernière semaine, et se sont fermés avec des tendances à une hausse.

prix fermes. Canadienne, même état. Ventes 3000 bils. à \$5,75 pour Canal Ouest, 9000 bils. à \$6,37 et \$6,50 pour mûlée et fancy Michigan.

Grains.—Bonne demande, pour blé prime à une avance de deux cents. Ventes 9,500 mts. Ohio \$1,40 à \$1,48 pour commun à bon, ce dernier choisi \$1,70, 2000 mts. Michigan, \$1,50 à \$1,57. 5000 mts. de Canadien \$1,40 à \$1,50 pour commun à prime.

Marriage.—Le 25 Octobre, à St.-Grégoire, par Messire J. O. Prince, Vicar, aux Trois-Rivières, Athanase Beauve, marchand à St.-Christophe, à Delle Marie Elizabeth Esther Prince, jeune fille de Joseph Prince, Ecuyer.

A St.-Rémi, le 29 octobre, Alair Gareau, Ecuyer, à Delle Marie Cosima Lefort, Ecuyer, L.-Col, de l'indice du Sème Bataillon du comté de Huntingdon.

FRESH FALL GOODS.

AN extensive and varied assortment of Fall and Winter DRY GOODS just received; and which the proprietor will sell low for cash.

Three Rivers, 26th Oct. 1853. R. LANGAN.

CARPETING.

A FEW pieces of superb Tapestry Velvet Carpet, for sale cheap at the "MAGASIN DU PEUPLE."

Three Rivers, 26th Oct. 1853. R. LANGAN.

NOTICE.

ALL accounts over six months standing, due at the "MAGASIN DU PEUPLE," if not settled before the 1st of January next, will be handed over to an Attorney for collection.

Three Rivers, 26th Oct. 1853.—R. LANGAN.

MARCHANDISES NOUVELLES D'AUTOMNE.

A VENDRE à bas prix et pour argent comptant, un assortiment très étendu et très varié de MARCHANDISES d'Automne et d'Hiver tout récemment arrivées chez

Trois-Rivières, 21 Oct. 1853. R. LANGAN.

TAPIS.

QUELQUES pièces de superbe Tapisserie de Velours à vendre à bon marché au "MAGASIN DU PEUPLE."

Trois-Rivières, 26 Oct. 1853. R. LANGAN.

AVIS.

TOUTES les comptes dus depuis six mois au MAGASIN DU PEUPLE, seront mis entre les mains d'un Avocat, pour collection, s'ils ne sont soldés d'ici au premier Janvier prochain.

Trois-Rivières, 26 Oct. 1853.—R. LANGAN.

WM. WHITEFORD,

Horloger et Bijoutier, RUE DU PLATON.

Ayant commencé pour lui-même dans les branches d'orfèvrerie dans la maison ci-dessus mentionnée, par son père, comme Horloger et Bijoutier, il sollicite très respectueusement le patronage des citoyens et les habitants du district en général.

MONTRES: Il tient constamment en main un assortiment très varié de Montres Léver et Lepine, en Or et en Argent. Des grosses Montres anglaises, expressément adoptées pour gens travaillant dans les chantiers.

HORLOGES: Un assortiment complet d'Horloges Américaines, depuis trois piastres à quatre; garanties un article supérieur.

DÉPARTEMENT DES DAMES: JOUILLERIE.—Épinglettes, Bagues, Jones, Loquets, Brochettes, Croix d'Or et d'Argent, avec Courus, Crayons d'Or et d'Argent, Médailles, etc., etc.

Trois-Rivières, 19 Oct. 1853.

ANDREW CRAIK

HAVING leased the well known business stand of JAMES DICKSON, Esquire, corner of Notre Dame and St. Antoine Streets, begs to inform the public that he has bought the whole STOCK of GOODS of the late JOHN ANDERSON at a discount, and now offers them at greatly reduced prices.

He intends to carry on the business in all the various branches of his predecessor. Besides the original Stock he has already received a choice assortment of seasonable Dry Goods, such as: Broad Cloths, Tweeds, Cassimeres, Pilot, Marble and Whitney cloths, Satinet, Beaver and Doe Skin, Canadian cloth, Flannels and the like.

ALSO:—A great variety of Ladies cloths; Shawls, Silks, Maslin de Laines, Cashmeres, Ribbons, Cottons and Prints of all descriptions.

The Hardware department will be carefully attended to, a large assortment of articles of the best quality will be kept constantly on hand.

Greens and Provisions of all kinds at low prices. Also Boots and Shoes, and well as outed stock of Furs, Ready made Clothing of the latest style, with a variety of articles too numerous to mention. The whole comprising a full and complete Stock of Goods, suited to the wants of the town and country.

A. C. Feels confident from his general knowledge, long experience and strict attention to business, that all who favor him with their custom, will find full satisfaction.

Three Rivers, 19th October 1853.

AVIS.

Le Dr. L. H. TURCOTTE, ayant cédé, sa Pharmacie au Dr. L. A. Dubard, informe le public de la ville et des environs qu'il continuera à exercer sa profession, rue St. Joseph.

DENTS, DENTS.—MAL DE DENT. Le Dr. Turcotte ayant étudié particulièrement l'art du Dentiste, plombe, pose et extrait les dents avec exactitude. Poudre Rosat pour l'entretien des dents—gouttes le pour mal de dent.

Trois-Rivières, 17 mai 1853.

Sel, Sel.

VENANT d'être reçu à vendre, par les soussignés, 5000 MINOTS DE SEL.

Trois-Rivières, 5 oct. 1853. C. W. SAUNDERS et Cie.

ANDREW CRAIK

Ayant loué de James Dickson, Ecuyer, ce poste d'affaires si bien connu, situé à l'encoignure des Rues Notre Dame et St-Antoine, prend la liberté d'annoncer au public qu'il a acheté à bas prix tout le fonds du magasin de feu John Anderson, et offre maintenant le tout en vente à des prix très modérés.

Il se propose de continuer le commerce dans toutes les diverses branches, comme l'a fait son prédécesseur. Et outre le fonds de magasin qu'il a acheté, il a de plus déjà reçu un assortiment choisi de marchandises sèches convenables pour la saison; tels que Draps fins, Casimeres, Tweeds, Draps de Plume de différents coutons, Satinet, Beaver et Doe Skin, Etouffes Canadiennes, Flanelles, etc., etc.

Aussi:—Une grande variété d'étoffes pour les Dames, Châles, Soies, Mousselines, Cashimires, Robans, Cottons et Indiennes de toutes sortes. Le département de la quincaillerie recevra une attention toute particulière, et on aura constamment en main un assortiment considérable de différents articles et de la meilleure qualité.

Groceries et Provisions de toutes sortes à très-bas prix. Aussi, Cuis, Bottes et Souliers, et un grand assortiment de pelletteries.

Handes faites à la dernière mode, et une très-grande variété d'autres effets très nombreux pour tous les détails.

Le tout formant un fonds complet de marchandises capable de satisfaire tous les besoins des citoyens de la ville et des campagnes.

A. C. espère que par ses connaissances étendues, sa longue expérience et l'attention toute particulière qu'il donnera à ses affaires, il pourra satisfaire pleinement tous ceux qui voudront bien l'encourager.

Trois-Rivières, 19 oct. 1853.

NOTICE TO LUMBERMEN

HOLDERS of Timber Licenses from this Office are notified that the ground tents thereon, and crowns dues upon Timber cut during the past season of 1852-53, are payable on or before the 31st of the present month.

OLIVER WELLS, Surveyor of Crown Timber. Crown Timber Office. Three Rivers, October 12th 1853.

AVIS AUX FAISSEURS DE BOIS.

Les propriétaires de bois sont notifiés que les licences accordées à ce bureau et les rentes dues sur icelui ainsi que les droits de la couronne sur le bois coupé durant la présente saison de 1852-53, sont payables le 31 du présent mois.

OLIVER WELLS, Inspecteur du bois de la Couronne. Bureau du Bois de la Couronne. Trois-Rivières, 12 Oct. 1853.

A VENDRE

DIX ENPLACEMENTS contigus, situés en cette Ville, le pres du chemin de fer, contenant un total de 100 pieds sur 1000, pour être vendus séparément ou en un seul lot, à des conditions faciles.

J. LOR, Proc. de M. U. W. Trois-Rivières, 28 sept. 1853.—jc.

MAGASIN A GRAND MARCHÉ!

ENGORGÉ DE Nouvelles Marchandises CHEZ O. CHENEVERT GROS ET EN DETAIL

Le soussigné vient de recevoir un grand assortiment de marchandises d'automne et d'hiver—arrivées sur les marchés de Londres, de Paris et New-York et

Aussi: un assortiment de Groceries et Ferronneries acheté par lui-même et dont il disposera à grand marché. Une déduction libérale sera faite pour les marchands de la décapitation et il prendra tous les produits du cultivateur au plus haut prix du marché.

POUR ARGENT COMPTANT. Trois-Rivières, 21 sept. 1853.

HOTEL SHAWENIGAN

MADAME WELLARD. CHANGEMENT DE DEMEURE.

MADAME WELLARD informe respectueusement ses pratiques et le public en général, qu'elle changera de demeure le sept mai pour continuer sa maison de pension dans les magnifiques maisons de pierres de taille, de P. B. DUMOULIN, Etc., rue des Foies, vis-à-vis

L'Hotel-de-Ville si bien connue par leur position centrale et les nombreux avantages qu'elles offrent sous tous les rapports aux pensionnaires fixes, aussi bien qu'aux voyageurs.

En offrant ses plus sincères remerciements à ses pratiques pour l'encouragement libéral qu'elles lui ont donné, Madame Wellard se flatte qu'elle pourra les satisfaire encore mieux que par le passé, et elle les invite à visiter son nouvel établissement. Madame Wellard ne négligera rien pour rendre son nouvel établissement digne d'un encouragement libéral.

CHAMBRES ET SALONS que contiendront les maisons seront tous meublés et garnis de manière à les rendre agréables et confortables. Les pensionnaires recevront la plus grande attention de la part de l'établissement.

LA TABLE sera toujours servie d'une variété de mets qui ne pourra manquer de satisfaire tout ceux qui la visiteront. En outre de sa situation centrale, cet établissement offre de grands avantages aux voyageurs qui viennent à la ville avec leurs propres voitures.

LA COUR SPACIEUSE qui est attachée à la maison, la rendant un lieu tout à fait désirable pour cet objet.

On prendra un soin particulier des chevaux et les

AVIS.

Le soussigné, seul chargé de régler les affaires de la succession de feu Jacques Bureau, avoué, ceux qui sont endettés envers la dite succession de lui payer sans délai le montant de leurs comptes.

J. N. BUREAU, Avocat. Rue Notre-Dame. Trois-Rivières 19 oct. 1853.

Nouvel Etablissement

MARCHANDISES NOUVELLES!!!

LES soussignés prennent la liberté d'annoncer au citoyen des Trois-Rivières et des environs, qu'ils ont ouvert un MAGASIN sur la Rue du Fleuve, poste voisin de l'HOTEL BERNARD, où ils auront constamment en main un assortiment de Cotons, Indiennes, Epicerie, Provisions, Marchandises-Sèches et Hards Faices, Etc., Etc., Etc.

L'assortiment se compose aussi d'Outils de Menuisiers et Charpentiers et de fouritures de tous genres, tels que: Serres à morose, Serres d'armoire, Poignées de porte, Cloches pour portes avec garnitures, Peintures, Vis à bois, Vis à écharpe, Verrous, Targettes, Crochets de toutes sortes, Anneaux pour rideaux et miroirs, Couteaux de table, de poche, à condonniers et boucherie, Cuillères grandes et petites, Cadenas, Serres de coffre, Ciseaux, Verlopes, Rabots, Tarres et manche de Tarière, Virloques, Mèches, Villes, Ciseaux à mortaises, Ciseaux à paré, Gouges, Compas, Ciseaux, Niveau, Equerres de fer et d'acier, Truelles pour maçons et plâtriers, Limes, Tierspoints, Tourne-Vis, Alènes et manches, Marteaux à Vis à patente, Haches à bucher et à écarier, Coignée, Cardes à laine, Cardes pour les cheveux et Broses, Etrilles, Têtes de Rouets à patente, Erminettes, Chante-pieds d'étau, Balances, Moulins à café, Fielles, Lignes, Cloux, Brochettes, Pieds de Roi, Papier à enveloppe, papier sablé, etc., etc.

ERRATAS ET PROVISIONS, un assortiment général, pour le Chantier et à l'usage des Familles.

HARDES FAITES. Redingottes, Blouses, Surtouts, Capots, Pantalons et Vestes. Chemises de flanelle Bleue et Rouge. Marchandises-Sèches et d'Etape, Etouffe américaine et du pays, etc., etc.

C. W. SAUNDERS, et Cie. Trois-Rivières, 28 sept. 1853.

Sucre, Sucre.

A VENDRE par les soussignés, un lot considérable de CASSONADE brillante, en Boucaut, Quintal et à la livre.

C. W. SAUNDERS, et Cie. Trois-Rivières, 28 sept. 1853.

Habillements.

UNE grande quantité de HARDES FAITES, à vendre d'un magasin des soussignés.

C. W. SAUNDERS, et Cie. Trois-Rivières, 28 sept. 1853.

A Vendre.

DEUX SUPERBE PIANOS. S'adresser à JOHN U. RITTER. Trois-Rivières, 12 oct. 1853.

For Sale.

TWO EXCELLENT PIANOS. Apply to JOHN U. RITTER. Three Rivers, 12th oct. 1853.

Chemin de Fer de la Rive Nord.

AVIS est par le présent donné que John McDougall & Co., un des Directeurs de la Compagnie du Chemin de Fer de la Rive Nord, résidant en la Ville des Trois-Rivières, est autorisé à recevoir le montant des versements requis sur les actions de la dite Compagnie possédées par des actionnaires demeurant dans le District des Trois-Rivières, et à en donner reçu.

HECTOR L. LANGEVIN, Secrétaire et Trésorier. Québec, 5 octobre 1853.

A Vendre

PAR LE SOUSSIGNÉ OILES les assorties, 100 tonnes melle, 25 boucaux casou-made, 15 quarts vin porto, 25 de vin blanc madère et Ténériffe sherry, 40 quarts d'huile, 25 quarts sucre blanc dérasé, 5000 livres de cierges.

O. CHENEVERT. Trois-Rivières, 21 sept. 1853.—jc.

Contrat pour le transport des Malles

LES Malles devront être prises aux bureaux de poste dans les villes de Québec et de Montréal, tous les jours excepté le dimanche durant la saison de la navigation, à 6 heures du soir, et être délivrées à Québec et à Montréal respectivement sous trente-six heures du temps de leur départ.

Il sera énoncé sept minutes pour échanger les malles à chaque bureau sur la route, excepté au Trois-Rivières, où il sera alloué une heure.

Durant l'hiver, lorsque la grande malle entre les dites villes est comprise dans les malles par cette route, le transport en devra être fait par traîneaux (sleighs) ou autres voitures convenables tirés par deux chevaux au moins; mais pendant la saison de la navigation, lorsque les malles précitées vont par bateaux à vapeur, il suffira de charrettes légères ou caniches tirées par un cheval.

Le Directeur-Général des Postes se réserve le droit de retarder l'envoi de la malle pendant l'hiver, de Montréal ou de Québec, jusqu'à 8 heures du soir toutes fois que l'intérêt public pourra l'exiger.

Chaque soumission devra spécifier en toutes lettres le prix demandé, et être accompagnée de la garantie de deux personnes responsables garantissant que, dans le cas où la soumission serait acceptée, le contrat sera dûment rempli par la soumissionnaire pour le prix qu'il a demandé; et s'engageant en outre à devenir cautions solidairement avec le soumissionnaire en la somme de £300 pour le parfait accomplissement du service.

On pourra obtenir des formules imprimées de soumission et de garantie aux bureaux de poste de Québec, Montréal, Trois-Rivières, Berthier, Maskinongé et Deschambault.

W. H. GRIFFIN, Secrétaire. Département des Postes. Québec, 1 sept. 1853.

NEW STORE & NEW GOODS.

THE subscribers announce to the citizens of Three Rivers and its vicinity, that they have opened a STORE, West door from BERNARD'S HOTEL on Water Street, where they intend to keep a general assortment of Hardware, Groceries, Provisions, Ready made Clothing, Dry Goods, &c., &c.

Their Stock consists in part of Carpenters Tools and House Trimmings, such as:—Mortise Locks & Knobs, Rim, Cupboard, Drawer, Chest, Pad and other kind of Locks, Door Bells & Pulls, Butt Hinges loose & fast joints, Wood & Bench Screws, Bolts flat, square and round, Wardrobe, Lamp and Screw Hooks, Screw & Curtain Rings, Mining, Butcher, Shoe & Table Knives, Pocket Cutlery & Scissors, Tea & Table Spoons, Bench and other Planes, Augur and Augur handles, Augur, Center & Gimlet bits, Mortising Chisels, Firmer Chisels & Gouges, Brace & Bitts, Compasses, Sword and Spring dividers, Plyers round & flat nose, Hand Vices, Spirit Level, T Bevels, Iron & Steel Squares, Brick & Plastering Trowels, Files, Screw Drivers, Scratch & Brad Awls, Brad, Peg & Sewing Awls, Patent screw Wrenches, Shop, Broad & Chopping Axes, Hatchets, Wool & Horse Cards, Horse Brushes & curry Combs, Patent Wheel Hubs, Adze eye & common Hammers, Molasses Gates, Block tin Cocks, Tea scales Coffee Mills, Twine, Bad cords, Clothes lines, Fish lines & Hooks, Chalk & Masons lines, Wrapping paper, &c.

GROCERIES & PROVISIONS, a general assortment for family use and for Lumbermen.

CLOTHING. Ready made Overcoats, Coats, Pantaloon & Vests, Blue & Red Flannel Shirts, Dry & Staple Goods, Cloths, &c., &c. &c.

C. W. SAUNDERS & Co. Three Rivers, 28th September 1853.

NOTICE.

THE undersigned will not hold themselves responsible for any debts contracted by others in their name, without a written order from themselves or their agent M. CHARLES HUGHES.

NORCROSS, PHILLIPS & CO. Three Rivers, Aug. 3, 1853.—3 m.

AVIS.

LES soussignés ne se considèrent responsables d'aucune dette contractée par aucune personne en leurs noms, sans un ordre écrit par eux-mêmes ou par leur agent M. CHARLES HUGHES.

NORCROSS, PHILLIPS et CIE. Trois-Rivières, 3 Août 1853.—3 m.

For Sale OR TO LET.

THAT advantageously situated property, on Water Street, very well known to the public and which has been occupied for many years by M. Pierre Poliquin, as Hotel keeper.

The property contains 68 feet fronting on River Street and is bounded in the rear by the property of Jas. Dickson, Esq.

For further particulars, apply to M. CHS. BERNARD, Hotel keeper. Three Rivers, 28th sept. 1853.

A Vendre OU A LOUER.

LA propriété des plus agréablement située sur la rue du fleuve, très-bien connue du public et occupée depuis plusieurs années par M. Pierre Poliquin, Aubergiste.

Cette propriété à 68 pieds de front et est bornée en arrière par les propriétés de J. Dickson éc.

Pour plus amples détails, s'adresser à M. CHS. BERNARD, hôtelier. Trois-Rivières, 28 sept. 1853.

J. N. BUREAU, AVOCAT,

RUE NOTRE-DAME. Trois-Rivières, 20 juillet 1853.

A VENDRE.

DES magnifiques JONCS d'Or pur, garantis. Prix de 10s. à 20s. JOHN WHITEFORD. Trois-Rivières, 7 Septembre 1853.

Montres, Horloges et Bijouteries!

COIN DES RUES PLATON ET NOTRE-DAME. JOHN WHITEFORD informe ses amis et le public en général qu'il a constamment en main un assortiment de Montres de Lepine et de Levers et de toute espèce de Bijoux; aussi quelques plumes d'or de premier choix.

On réparera avec beaucoup de soin les montres, bijoux, etc. Trois-Rivière, 31 août 1853.

TO LET.

AT the Village of Bécancour, 5 miles from Three Rivers, on the south side of the St. Lawrence, a pleasantly situated HOUSE, with Store, Stable, and large Garden attached; the above is a most suitable place, for any person wishing to keep a Store; being within a few acres of the Church; and where a great quantity of Lumber is got out yearly or for any one wishing a country residence. Every thing is in thorough repair, possession given immediately, rent moderate. For particulars, apply at the office of this paper, or to the undersigned, at Bécancour.

THOS. A. LAMBERT. Three Rivers 6th september 1853.—jc.

A LOUER.

AU village de Bécancour, à 5 miles des Trois-Rivières, sur la rive sud de St-Laurent, une MAISON agréablement située, avec un Magasin, Etables et un Jardin spacieux. Le site est des plus avantageux pour celui qui désirerait tenir Magasin; ce n'est qu'à quelques arpents de l'église et on y fait tous les ans quantité de bois. On ne saurait non plus trouver une plus charmante résidence de campagne; le tout en bon ordre; possession donnée immédiatement à des conditions libérales.

Pour les particularités, s'adresser au bureau de l'Ere Nouvelle, ou au soussigné à Bécancour.

THOS. A. LAMBERT. Bécancour, 6 septembre 1853.—jc.

